

LE 25 NOVEMBRE:
JOURNÉE DE LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES.
LE SNES ET LA FSU
S'ENGAGENT

**ÉDITO** 

n 1999, l'ONU décide de dédier la journée du 25 novembre à des actions de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles (VSS)<sup>(1)</sup>. Depuis, de nombreuses femmes continuent à être victimes de ces violences. Si les mentalités évoluent, notamment depuis le mouvement #meetoo, le chemin est encore long. Les chiffres sont éloquents et doivent être sans cesse rappelés à celles et ceux qui disent et pensent que « globalement en France ça va ».

- Non ça ne va pas quand une femme meurt tous les 2 jours des suites de telles violences. Elles sont déjà 115 a avoir perdu la vie en 2022.
- Non ça ne va pas qu'en moyenne chaque année en France, 213 000 femmes disent avoir été victimes de violences physiques ou sexuelles de la part d'un conjoint (concubin, mari, pacsé, petit ami).
- → Ça ne va pas que chaque année 94 000 femmes soient victimes de viol ou de tentative de viol.
- Non ça ne va pas quand on sait que ces violences systémiques touchent aussi les femmes sur leur lieu de travail : 1 femme sur 3 déclare en avoir été victime.

Le 25 novembre est une occasion de nous sensibiliser également nos collègues à la question des violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des jeunes filles et jeunes femmes qui sont nos élèves et nos étudiantes.

Afin que cessent ces violences, le Snes s'engage au sein de la FSU pour que l'égalité femmes-hommes devienne effective et pour faire valoir les droits des femmes. Notre organisation syndicale exige notamment que la législation française prévoit des mesures et des

moyens ambitieux pour prévenir et combattre les violences sexistes et sexuelles au travail, ainsi que les violences conjugales détectées sur le lieu de travail. Elle met également en œuvre en interne des cellules de veille pour traiter cette problématique qui traverse l'ensemble de la société.



#### **Mandats FSU**

 $^{(1)}$  en hommage aux 3 sœurs Mirabal opposantes et victimes du dictateur dominicain Rafael Trujillo

Le SNES-FSU appelle donc toutes celles et ceux qui le peuvent à se joindre aux actions qui seront organisées localement le 25 novembre pour dénoncer ces violences.

#### Gironde

→ Bordeaux : Samedi 26 novembre, 15h place de la Victoire

#### Landes

→ le SNES-FSU appelle à soutenir et à participer aux initiatives de l'association féministe TeamSAMA qui devraient prendre la forme d'une marche et d'un rassemblement place Saint Roch (Mont-de-Marsan) à 18H30 le vendredi 25 novembre.

## **Dordogne**

- → Périgueux : vendredi 25 novembre à 18h : marche féministe aux flambeaux départ du palais de justice.
- → Sarlat : Samedi 26 sur le marché, action contre les féminicides.
- → Thiviers : Sur le marché : samedi 26 de 10h à 12h30, action contre les féminicides

#### Lot et Garonne

- → Villeneuve sur Lot : vendredi 25 novembre, rendez-vous à 18h à la Tour de Paris
- → Agen : Mercredi 30 novembre aux montreurs d'Images A 18h projection du documentaire « Riposte féminine »

# **SOMMAIRE**

- → Edito
- → L'Education nationale est loin d'être un employeur exemplaire
- → L'éducation à la sexualité
- → L'éducation à la vie sexuelle et affective (EAS) : Quelle histoire ?
- → Contacts utiles
- → Quelques idées d'action
- → Glossaire VSS

# 25 novembre - Le SNES-FSU s'engage

# L'ÉDUCATION NATIONALE EST LOIN D'ÊTRE UN EMPLOYEUR EXEMPLAIRE

Le Snes de l'académie de Bordeaux au sein de la FSU avait alerté la profession sur le retard et la mauvaise volonté affichée par notre administration dans la mise en œuvre d'un plan académique pour l'égalité professionnelle par le biais d'une lettre ouverte à la rectrice.



Il s'agissait d'une obligation depuis 2019! L'axe 5 de ce plan prévoit de renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Des nouvelles réunions de travail ont eu lieu en ce mois d'octobre 2022 conformément à ce que nous avions demandé l'année passée. Les représentant.e.s du SNES-FSU ont porté notamment des avancées pour la défense des droits des personnes victimes (prise en charge médico-social et psychologique des victimes sans frais, aménagement d'horaires et/ou de postes, ...) et une formation de qualité pour tous-tes les personnelles. Cette année encore les moyens alloués restent très insuffisants et interdisent toute ambition réelle sur cette question. La cellule de signalement pourtant obligatoire n'est toujours pas en place. La formation académique est également bien en dessous des besoins de notre académie.

## L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Les adolescentes et les très jeunes femmes ne sont malheureusement pas épargnées par les féminicides et les violences. Depuis le début de l'année 2022, au moins 5 d'entre elles <sup>(2)</sup> ont été victimes de féminicides au sein de leur couple.

L'École a tout son rôle à jouer en œuvrant quotidiennement contre les comportements sexistes et ne en refusant de banaliser ces violences à l'intérieur des établissements scolaires.

Un rapport de juillet 2021 sur la mise en œuvre de l'Éducation à la sexualité (EAS), classé sans suite par notre ancien ministre, mettait en avant le manque cruel d'éducation des jeunes en matière de sexualité et de vie affective. Selon une enquête de l'association #noustoutes les élèves n'ont pu suivre que 2,7 séances d'éducation à la vie sexuelle et affective pendant leur scolarité dans le second degré, au lieu des 21 séances pourtant prévues par la loi depuis 2001. Ces séances sont pourtant indispensables pour aborder avec

les adolescent-es les problématiques liées aux relations amoureuses, au consentement ou à la sexualité...

Ce décalage est révélateur des carences actuelles de personnels sociaux et de santé dans les établissements où les équipes au complet sont une exception et non la règle. Des équipes pluriprofessionnelles seraient seules à même d'animer efficacement cette thématique auprès des élèves. Dans notre académie l'année passée, seul 1 poste d'infirmière a été créé et 0 d'assistante sociale malgré l'ouverture de 5 nouveaux établissements en Gironde.

En ce 25 novembre, le SNES-FSU réclame le simple respect de la loi de 2001 et une réelle volonté politique de former et d'éduquer les jeunes comme les personnel-les pour éradiquer les VSS.

# ÉDUCATION À LA VIE SEXUELLE ET AFFECTIVE (EAS): QUELLE HISTOIRE?

#### Fin des années 1960

La sexualité des jeunes est pourtant devenue une question privée et publique depuis la fin des années 1960 avec comme préoccupation essentielle la contraception, l'IVG, puis dans les années 1980 le SIDA

#### 1973

Introduction par le Ministère de l'EN d'une « information à la sexualité » obligatoire Et une « Éducation à la sexualité » facultative

#### 1996

Mise en place d'une véritable « Éducation à la sexualité »

#### 2001

"Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain." (Loi n° 2001588 du 4 juillet 2001, article L. 312-16).

⇒ 3 séances obligatoires sont prévues par la loi par an.

Les sujets qui doivent être abordés évoluent rapidement : de la prévention et

à la réduction des risques (grossesses précoces non désirées, infections sexuellement transmissibles / sida), se sont ajoutés la mixité, l'égalité, le consentement et la lutte contre le sexisme, les violences sexistes et sexuelles, la prostitution et la pornographie, l'homophobie, la LGBT-phobie.

L'EAS est désormais considérée comme une composante de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen.

#### 2022

Une note au BO du Ministre Ndiaye rappelle l'importance de mettre en places ces séances, qui doivent faire l'objet d'un travail en équipe en Conseil d'école ou lors du CESC dans les établissements du secondaire.

<sup>(2)</sup> Article de Médiapart du 27 août 2022.

# Journée de lutte contre les violences faites aux femmes

#### **CONTACTS UTILES**

#### Violences femmes info:

3919 (24h/24, 7 jours /7, gratuit)

#### Violences faites aux femmes au travail :

https://www.avft.org/

### Collectif féministe contre le viol :

0 800 05 95 95

#### Nous toutes:

https://www.noustoutes.org/trouver-de-laid

#### association « enavantoutes »:

https://enavanttoutes.fr/

# **QUELQUES IDÉES D'ACTIONS**

- → Prise de photos dans la salle des profs avec les slogans et avec dress code. (violet)
- → Choisir une sonnerie pour le 25/11 qui fasse référence à ces sujets Ex : « Balance ton quoi » de Angèle.
- → Initier des HIS en conviant l'ensemble des équipes éducatives (AS, Vie Sco, Infirmières, profs...) pour discuter de la pertinence d'investir les CESCE, les CVC et les CVL pour mettre le sujet des VSS dans les établissements à l'ordre du jour.
- → Mettre a disposition des collègues le glossaire pour mieux identifier les VSS.







## **GLOSSAIRE VSS**



**VIOL** 



**AGRESSION SEXUELLE** 

HARCELLEMENT MORAL ET HARCELLEMENT SEXUEL

**AGISSEMENT SEXISTE ET DISCRIMINATOIRE**